

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Cindy Bourassa

<https://www.cadre21.org/membres/d040a452f1f0d837e5f641fe>

Date d'obtention : 2021-04-12 18:24:40

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

L'intervention Sexto est une méthode de partenariat efficace et rapide. La prise en charge est rapide et l'intervention totalise environ 4 jours au lieu de s'éterniser sur des semaines et des mois. Le lien de confiance est maintenu avec les élèves en tout temps puisque chacun joue son rôle au sein du partenariat et JAMAIS les photos et/ou vidéos ne sont consultés.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Avoir un protocole clair à suivre, des étapes précises et bien identifiées grâce à la méthode d'intervention Sexto. Une intervention rapide et efficace! Être en confiance dans mon intervention, savoir quelles démarches suivre et savoir avec qui travailler, à qui me référer. Maintenir le lien de confiance avec le ou les élèves.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

M'assurer que les étapes du protocole soient respecté. Je vais m'assurer que personne ne tente de voir les photos et/ou vidéos, que pour préserver la vie privée et la sécurité de tous, que la situation ne s'ébruite pas intentionnellement. Je vais particulièrement faire attention et m'assurer que tous les élèves impliqués dans une telle situation aient été rencontré selon le protocole décrit dans l'intervention Sexto.